

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND – MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi N°90 – 32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- VU la Loi N°94 – 029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la Loi N° 2002 – 17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- VU la loi N° 87 – 018 du 21 septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- VU le Décret N°2009 – 260 du 12 juin 2009 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°2009 – 051 du 02 Mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N°2005 – 473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON – GUEZO en qualité de Vice – Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU les Décrets N°s 88 – 337 du 29 Août 1988 et 99 – 243 du 14 Mai 1999 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Compte Rendu Intégral avec les conclusions issues des travaux de la Session Ordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 07 avril au 22 mai 2009.

DECRETE

Article 1^{er} : sont promues à titre Normal et Civil dans l'Ordre du Mérite du Bénin au Grade d'Officier pour prendre rang de la date de leur réception dans leur nouveau grade, les personnalités béninoises dont les noms suivent :

1. Présidence de la République

- Madame ATTOLOU Léontine, Administrateur du Travail (ancien chevalier de l'Ordre du Mérite du Bénin par décret N°96 – 523 du 25 novembre 1996).

2. Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication

- Monsieur MARA Tchoro Célestin, Journaliste (ancien chevalier de l'Ordre du Mérite du Bénin par décret N°96 – 70 du 02 avril 1996).

3. Ministère de l'Economie et des Finances

- Monsieur ADJAHOUINOU Agbota Bertin, Contrôleur des services financiers (ancien chevalier de l'Ordre du Mérite du Bénin par décret N°97 – 662 du 31 décembre 1997).

4. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Professionnelle

- Monsieur KODONON Rigobert, Administrateur du Trésor (Ancien chevalier de l'Ordre du Mérite du Bénin par décret N°2004 – 513 du 14 septembre 2004).

5. Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant

- Madame SOZONLI Agnès, Administrateur Action Sociale (ancien chevalier de l'Ordre du Mérite du Bénin par décret N°2002 – 0172 du 12 avril 2002).

Article 2 : sont nommées à titre Normal et Civil dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade de chevalier pour prendre rang de la date de leur réception les personnalités Béninoises dont les noms suivent :

1. Présidence de la République

- Madame AHOUANDJINOU Francine Julienne Aoudokpo, Secrétaire des Services Administratifs

2. Assemblée Nationale

- Madame YEHOUESSI Marlyse Eliane, Secrétaire de Direction

3. Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication

Madame KASSOUNDAHO Reine Marie, Reporteur Radio et Télévision

Messieurs :

- HODONOU Minankponsè Christophe, Journaliste
- HOUSSOU Ulrich Brice Ayodélé, Journaliste
- HOUNSOUNON Jean Gontran, Photo – Journaliste
- SESSOU GBENOU Alain, Journaliste
- TCHANOU Marc, Journaliste.

4. Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche

Messieurs :

- GBOGBO Mèyinou Taillé, Administrateur
- HOUSSOU AGBODJELOU Mihouénou Richard, Ingénieur du Développement Rural
- ZOSSOUGBO Albert, Enquêteur, Statisticien Agricole (à titre posthume).

5. Ministère des Affaires Etrangères et Intégration Africaine

Madame QUENUM Adélaïde Yolande Marie Médiatrice, Secrétaire Adjoint des Services Administratifs

Messieurs :

- ROKO Edouard René Georges Adjibadé Cayodé, Diplomate
- TCHOROMI Kouèssopa Victor, Diplomate
- TOHOUNGBA Claude Emmanuel, Diplomate
- ZINSOUWOUI Agossou Léopold, Diplomate.

6. Ministère de la Santé

Mesdames :

- BABO Albertine, Sage Femme d'Etat
- BADA Ambroisine Augustine Hortense, Sage Femme d'Etat

Messieurs :

- AGOSSADOU Comlan Théophile, Infirmier Diplômé d'Etat
- AMOUSSOU Raymond Aimé Kuassi, Administrateur
- FABY Bolarinwa Vincent, Administrateur Ressources Humaines
- SABAM Imorou Mama, Ingénieur Biomédical.

7. Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature

Monsieur HOUANDOSSI Coffi, Ingénieur des Services Techniques des Travaux Publics

8. Ministère des Enseignements Maternel et Primaire

Mesdames :

- PADONOU Antoinette Thérèse, Professeur certifié

- SETOUNKPATIN Mathilde Victoire Aurore, Institutrice
- YEHOUEYOU Franisca, Attachée des Services Administratifs
- YEKPON Houépha Valérie, Administrateur Gestion des Ressources Humaines

Messieurs :

- NOUGBOGNONHOU Cossi Claude, Instituteur
- OKE Assirou, Instituteur
- SODJAHIN Acakpo Cyrille, Instituteur

9. Ministère du Travail et de la Fonction Publique

Messieurs :

- DIATEMA Dramane, Administrateur Sécurité Sociale
- GLAHOU Désiré, Administrateur Gestion Entreprises
- GUIDI AHISSOU Barnabé, Secrétaire des Services Administratifs
- HOUESSOU Vidjannagni Nicolas, Inspecteur Sécurité Sociale
- HOUNGUEVOU HONGA Gbénou Paul, Inspecteur Sécurité Sociale
- HOUNKPATIN Samuel Koffi, Administrateur Sécurité Sociale
- MAHOUDJRO Codjo, Inspecteur Sécurité Sociale.

10. Ministère de la Famille de la Femme et de l'Enfant

Mesdames :

- HOUEGOUNOU Benoîte Houmè, Administrateur du Travail et de la Main d'œuvre
- ZODEHOUGAN Martine, Administrateur Action Sociale

Messieurs :

- HOUESSOU KPADONOU Honoré, Administrateur
- KPAWOGBO Okry Aaron, Administrateur
- TOHNGODO Cohovi Gérard, Administrateur

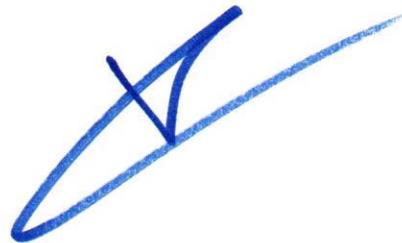
11. **Ministère de la Communication et des Nouvelles Technologies**

- Madame KOUCHANOU Alice Kpédétin, Agent Exploitation des Télécommunications
- Monsieur ORO DAOUDA Djibril, Agent Commercial.

Article 3 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 16 juillet 2009

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand – Maître de l'Ordre National du Bénin.



Dr Boni YAYI

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin



Dr Koubouratou OSSENI

Ampliations : PR4 – AN4 – CC2 – CS2 – HCJ2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTERES30 – GCONB20 – SGG4 –
DEPARTEMENTS 12 - DPE – DCC – INSAE3 – IGE – CSM – DCCT 3 – BN – DAN – ONIP 3 – UNB – FASJEP
– ENA 3 – JORB 2 – INTERESSES 49.